Marseille, chute mortelle d'une septuagénaire dans le métro

15/12/2013 à 10h32

Addendum du 15/12

Le mineur de 14 ans, placé en garde à vue mercredi soir après avoir fait tomber une dame de 73 ans dans les escalators du métro du Vieux-Port, a été mis en examen hier des chefs d"homicide involontaire" et "non-assistance à personne en danger". Laissé libre, il fera l'objet de mesures éducatives et sera renvoyé devant le tribunal pour enfants. Une source proche du dossier a indiqué qu'il était véritablement "effondré" des conséquences tragiques de cette bousculade.

"Il a voulu fuir le vigile car il n'avait pas pris de ticket mais il n'a pas eu l'intention de faire chuter la victime et encore moins de la tuer", a précisé le procureur Robin.

La Provence

Cinq adolescents de 14 et 15 ans ont été placés en garde à vue après avoir bousculé une septuagénaire dans métro marseillais. Le pronostic vital de la victime, qui a chuté dans les escaliers, est engagé.

Les faits sont survenus mercredi après-midi, dans un contexte de forte affluence liée au match de Ligue des Champions entre l'OM et Dortmund.

Les adolescents chahutaient après avoir franchi sans payer les portiques de la station du Vieux-Port quand ils ont heurté plusieurs passagers, dont une femme de 73 ans, qui est tombée dans les escaliers. Elle a été hospitalisée dans un état critique.

"Le geste pourrait être volontaire mais pas dans son intention

coupable”, selon une des sources proches de l’enquête.
LaDepeche.Fr

(Merci à Pat Riot)